

# A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Gilly, le 20/08/2025

PV de bureau n°04 du 20/08/2025

Présents : MM. Christophe NOTELAERS  
Philippe BOLSENS

Mutations administratives accordées : Tremplin Mouscron (1846), TEF Kain (0958), RE Pont-de-Loup (0151)

Matches amicaux/tournois autorisés : DPK Carnières Morlanwelz (1408), CEP Fleurus (0069), JSE Enghien (2647), Spirou Basket (0284), Fémina Docherie (1624), RBC Marcinelle (0146), BC Ransart Charleroi (1054), RE Pont-de-Loup (0151), CEP Ladies Basketball (1810), UBC Quaregnon (1567), JS Dottignies (2678), BC Féminin Quaregnon (2360), BC Ecaussinnes (0887), REBC Templeuve (0496), JS Soignies (0939), BC AMLL (1592), Red Sox Marcinelle (2707)

Forfaits généraux : Néant

Secrétariat :

Mr André Hancotte : Reçu PV n°03 du 14/08/2025

SG : Reçu changement adresse mail du secrétaire du BB Brunehaut (2690) : [secretariat@basketballbrunehaut.com](mailto:secretariat@basketballbrunehaut.com)

Coupe du Hainaut Séniors 1er tour – week-end du 17/08/2025

PC33 : Absence licence technique de coach

202001 BC Maccabi Charleroi A (0145)

209001 JS Cuesmes A (2533)

214001 CB Royale Fraternité A (0176)

225001 TEF Kain B (0958)

226001 JSE Enghien (2647)

227001 SL Ellignies Ste-Anne (1755)

Division la plus basse :

201001 Ballers (2749)

205001 RBC Marcinelle (0146)

213001 BC Silly A (2691)

223001 BC Maccabi Charleroi A (0145)

227001 BCJS Estaimpuis (2636)

**Rappel à tous les clubs :**

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (de séniors jusqu'à U12 inclus) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Pour les matchs U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à [feuilles@baskethainaut.be](mailto:feuilles@baskethainaut.be) pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à [minibasket@baskethainaut.be](mailto:minibasket@baskethainaut.be) pour le lundi midi au plus tard.

**Rappel des obligations des clubs :**

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à [forfait@baskethainaut.be](mailto:forfait@baskethainaut.be)

**Modifications calendrier** : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail ([calendrier@baskethainaut.be](mailto:calendrier@baskethainaut.be))

**Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié**

**Toute demande doit comprendre :**

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

**Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.**

**Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.**

**Attention :** Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.

**Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».**

**Philippe BOLSENS**

**Christophe NOTELAERS**